



Vente maison faisant partie d'une succession

Par **pascal**, le **09/07/2010** à **10:32**

Bonjour,

ma mère décédée en octobre 2001 nous a laissé une maison cette maison a été mise en vente par une de mes soeur en mai 2009 sans accord de tous les heritiers nous sommes 7 dans la succesion et elle n'avait le pouvoir que de 4 de plus une de mes soeur est décédée en décembre 2008 il manquait la signature de 3 héritiers dont ma soeur décédée qui laisse une fille unique, l'acquéreur et ma soeur ont signé le contrat de vente immobilière en juillet 2009 pour une signature définitive le 12 septembre 2009, j'ai reçu d'une agence immobilière un contrat de vente d'immeuble sous conditions suspensives le 2 septembre 2009 avec la menace de ma soeur qui a mis en vente de poursuite en justice si je ne signais pas cette proposition n'a pas été accompagnée des diagnostics obligatoires car ils n'ont été effectués qu'en janvier 2010 par ma soeur qui ne nous a pas avertis

toutes les signatures pour le contrat de vente n'ont été réunies que fin novembre 2009 l'acquéreur nous demande chaque mois de reculer la date de vente nous en sommes à la 6ème proposition

l'acquéreur a demandé un premier prêt en novembre 2009 qui lui a été refusé

puis un deuxième qui paraissait lui avoir été accordé il veut signer en toute urgence mais j'ai demandé la preuve de l'obtention du prêt cela m'a été refusé aussi bien par le notaire que l'acquéreur prétextant cela ne me regarde pas. Voici donc ma question : comment l'acquéreur a-t-il pu obtenir les prêts alors que toutes les dates sont erronées, que les signatures n'ont pas été réunies en tant que telles, que les délais de 45 jours pour le dépôt de prêt n'ont pas été respectés, et enfin pourquoi le contrat n'a-t-il pas subi de modification durant tout ces événements ? le notaire, l'acquéreur, ma soeur me menace de poursuite en justice car je demande toujours la preuve de l'obtention du prêt avant de signer. Est-ce que je suis dans mon droit d'exiger cela ? merci